

Checklist état des lieux étudiant

À imprimer ou garder sur votre téléphone le jour J. Cochez au fur et à mesure.

À l'entrée : électricité et chauffage

- ☐ Brancher un chargeur sur chaque prise pour vérifier qu'elle fonctionne
- ☐ Actionner tous les interrupteurs et plafonniers
- ☐ Allumer chaque radiateur et noter ceux qui ne chauffent pas
- ☐ Repérer le compteur électrique et relever l'index

À l'entrée : eau et plomberie

- ☐ Ouvrir tous les robinets : pression correcte et eau chaude
- ☐ Tirer la chasse d'eau et vérifier l'évacuation
- ☐ Chercher les fuites sous évier, lavabos et WC
- ☐ Relever l'index des compteurs d'eau

À l'entrée : ouvertures, murs et sols

- ☐ Manipuler fenêtres, volets, portes et serrures (rien ne bloque)
- ☐ Noter taches, trous, fissures et traces d'humidité sur les murs
- ☐ Signaler éclats, rayures et joints abîmés (sols, carrelage)
- ☐ Vérifier l'état des plinthes et des peintures

À l'entrée : mobilier et preuves

- ☐ Pointer chaque meuble et équipement de l'inventaire (logement meublé)
- ☐ Prendre des photos datées de chaque défaut constaté
- ☐ Envoyer photos + compte-rendu par e-mail au bailleur le jour même
- ☐ Conserver un exemplaire signé de l'état des lieux

Bon à savoir : vous avez 10 jours après la signature pour demander une correction (et jusqu'au premier mois de chauffe pour le chauffage).

Avant l'état des lieux de sortie

- ☐ Reboucher les trous percés dans les murs (enduit de rebouchage)
- ☐ Remplacer ampoules grillées, flexible de douche, joints noircis
- ☐ Détartrer les sanitaires, nettoyer les grilles d'aération
- ☐ Dégivrer le réfrigérateur et lessiver les sols
- ☐ Réunir toutes les clés, badges et télécommandes
- ☐ Communiquer votre nouvelle adresse pour la restitution de la caution

Caution : restituée sous 1 mois si la sortie est conforme à l'entrée, 2 mois maximum en cas de retenue. Au-delà, majoration de 10% du loyer par mois de retard.